

Etude

**sur l'égalité entre les hommes et les
femmes dans les associations sportives**

et

**sur les différents moyens de promotion du
sport au féminin et de la mixité**

dans le 20^{ème} arrondissement de Paris

ANALYSE DES RESULTATS

RAPPEL SITUATION EN FRANCE

100 % de garçons dans les stades, 95 % dans les skates parcs,
Décrochage des jeunes filles des activités publiques à partir de 12 ans sauf pour des activités très connotées « féminines ».

Les femmes ne représentent que 37 % des licenciés des fédérations sportives et 36% des sportifs de haut niveau.
Les activités sportives les plus pratiquées par les femmes sont l'équitation, le tennis, la gymnastique, le basket-ball.

La pratique féminine est plus axée vers le loisir, la convivialité et le lien social et moins axée sur la compétition. Elle est également fortement conditionnée par la situation sociale : Seulement 32 % des filles pratiquent un sport dans les ZEP, contre 80 % dans les classes moyennes et supérieures.

La part des femmes déclarant la pratique d'une activité sportive s'est accrue de 11 points en 10 ans (de 2000 à 2010) tandis que celle des hommes n'a augmenté que de 5 points (à champ constant, individus de moins de 75 ans).

RAPPEL DEMARCHE

Prendre en compte l'égalité femmes hommes procède d'une démarche simple, pouvant se résumer par la formule « connaître, comprendre, agir ! » :

- ✍ La situation dans les associations
- ✍ Analyse de la situation : comprendre les freins et les stéréotypes qui se jouent.
- ✍ Comment agir ?

RESULTATS OBTENUS - ETUDE QUANTITATIVE

Environ 60 questionnaires ont été envoyés par mail aux associations avec 2 relances. Les envois ont été faits en Word et PDF.

15 associations ont répondu. Elles représentent 2352 sportifs licenciés et dirigeants et bénévoles.

Les réponses ne sont pas toutes exhaustives. Si la situation actuelle est connue, toutes les associations ne conservent pas de statistiques au-delà de l'année antérieure.

Les associations qui ont répondu représentent les domaines suivants :

Arts martiaux:6

Tennis et tennis de table : 3

Gymnastique : 2

Sports collectifs : 2

Natation : 1

seniors ; 1

2 associations ont une dominante femmes : une association de seniors et une de tennis, ce qui s'explique par l'existence d'une section danse moderne, féminine à 100 %. La section hommes est à 60 % masculine.

La surreprésentation des arts martiaux est liée à la très forte présence de ce domaine dans l'arrondissement et à leur importante féminisation.

Il n'y a pas de clubs d'équitation dans l'arrondissement. On retrouve, comme au niveau nationale, une forte participation en gymnastique et basket. Dans le sport senior, les femmes représentent près de 90% des licenciés.

Diagnostic

Qui fait quoi au sein de mon association ?

Qui sont les adhérent-e-s et les bénévoles ?

Qui sont les dirigeant-e-s ? Qui occupe quelle fonction ? Qui assume quelle(s) tâche(s) ?

Fonctionnement interne et bénévolat

	Echantillon	Femmes	Hommes
Pour les associations compétitives ; Combien y a-t-il de femmes et d'hommes membres de l'association ?	2352	999	1353
Combien y a-t-il de bénévoles ?	136	60	76

Commentaires :

Les femmes représentent 42% des licenciés (contre 37% au niveau national) et 44% des bénévoles. Dans ce domaine, on est assez proche de la parité.

Principaux éléments :

- Surreprésentation des femmes chez les seniors ou en gymnastique et danse.
- Forte représentation dans les arts martiaux, notamment non compétitifs.
- Plusieurs associations soulignent un important travail en direction des féminines et, pour les sports compétitifs, un glissement progressif de la pratique conviviale à la pratique compétitive.

Dans le domaine du bénévolat, il y a, en réalité, une très forte disparité selon les associations sous l'apparente quasi parité.

1. Plusieurs associations soulignent que l'augmentation du nombre de féminines est lié à une démarche interne exigeante.
- La différence tient notamment au mode de pratique. Dans une approche de loisirs, l'investissement en tant que bénévole est faible.
 - Dans les sports compétitifs, l'investissement est plus fort. Ces bénévoles sont souvent des parents hommes qui vont ainsi pouvoir être plus présents dans le soutien à leur enfant. Cette différenciation est à la fois liée à des approches psychologiques (transfert vers l'enfant compétiteur) et à des raisons de la répartition souvent traditionnelle des tâches au sein de la famille.

Les instances décisionnelles

	Femmes	Hommes
Nombre total des membres composant l'instance dirigeante (conseil d'administration, comité de direction, conseil collégial)	32	45
Présidence	6	9
Trésorerie	3	12
Secrétariat	7	8

Analyse des résultats

Sur 77 dirigeants, le pourcentage de féminines est de 41%. Comme pour les bénévoles (ce qui est normal puisque les dirigeants sont en général des bénévoles), la répartition traduit une forte disparité en fonction des associations. Cette disparité (hors les seniors) ne tient pas forcément au sport pratiqué mais davantage à l'histoire de l'association et à la politique interne .

Plusieurs associations soulignent, en effet, avoir réagi à la sous représentation des femmes dans les instances dirigeantes et avoir mené une politique volontariste, notamment par le développement de la présence féminine dans les CA qui sont un marchepied vers les instances dirigeantes.

Plusieurs associations proposent pour expliquer(ou justifier) la disparité, des explications classiques liées à une autocensure des femmes(notamment face à la fonction de présidence, dont la dimension « pouvoir » dans laquelle elles ne se représenteraient pas ou qu'on ne leur reconnaîtrait pas). L'exercice de postes à responsabilités est également freinée par la répartition des tâches au sein de la cellule familiale, les tâches ménagères et les enfants incombant majoritairement aux femmes.

La présence dans les instances dirigeantes est plus facile pour les retraité-e-s ou les célibataires.

Ainsi, face aux politiques des associations en direction d'une parité dans les instances dirigeantes, l'autocensure des femmes est le plus souvent proposée comme explication à leur sous représentation. Un mouvement en profondeur vers une augmentation de cette présence est également souvent évoqué.

Politique de l'association

Sur les réponses proposées, seules 2 associations se disent peu concernées par la féminisation de l'association (dont 1 qui est très largement à dominante féminine et est engagée dans une démarche inverse). La plupart des associations se situent à un niveau 8 sur une échelle de 1 à 10 et sont fortement impliquées dans une démarche de féminisation. Il faut toutefois pondérer ces résultats par la faiblesse de l'échantillon et, sans doute, par la forte sensibilité des associations qui ont répondu. Ces réponses ne constituent donc pas une photo des associations sportives de l'arrondissement, mais une tendance.

La note que s'attribuent les associations concerne également le niveau départemental et régional. Ce qui traduirait le fait que les associations du 20ème concernées se situeraient en pointe.

Dans la plupart des cas, il n'y a pas d'entraînement spécifiquement féminin. La mixité est la pratique la plus courante. Quelques associations compétitives pratiquent un tel entraînement. Cela peut être lié à la qualité des entraîneurs.

Peu de clubs participent à des manifestations spécifiques à destination du public féminin. Il s'agit, souvent, dans ce cas de compétitions ciblées.

Une majorité d'associations se disent prêtes à participer à une journée du sport féminin dans l'arrondissement, même si la mixité reste largement revendiquée. Plusieurs associations ont participé à la « Fête des arts martiaux organisée par l'OMS Paris manifestations qui mettait l'accent sur la parité hommes/femmes dans la pratique.

Mettre en œuvre l'égalité femmes/hommes

Dans ce domaine plusieurs points sont soulignés par les associations :

Au sein des associations :

- Une action en direction des parents pour les rassurer quant à la pratique du sport au féminin
- accueillir de la même façon hommes et femmes au sein du club (refus de la discrimination)
- Mettre en avant la pratique féminine,
- Privilégier la mixité pour l'encadrement et pour les entraînements
- Valoriser les résultats des féminines et mettre à égalité les résultats hommes et femmes
- Mieux accompagner, pour les sports compétitifs, les féminines vers le haut niveau et la formation, inciter les femmes à passer des grades dans les arts martiaux et à enseigner....
- Valoriser, dans les sports non compétitifs les dimensions « respect de l'autre, refus de l'affrontement physique et valorisation de la dimension technique ».

Au niveau des instances :

- Recevoir un soutien et une reconnaissance par les instances locales et régionales, les fédérations, les ligues : labellisation, organisation de manifestations (mixtes et non mixtes)
- proposer une charte des associations

Veille statistique

Évolution du nombre de licenciées- licenciés / Nombre total de licences :

Dans cette rubrique, on peut remarquer une très forte disparité entre les associations. Seule la moitié des associations dispose de statistiques complètes. Il convient donc de s'attarder davantage sur la répartition et sur l'évolution des chiffres que sur des données absolues.

Répartition effectif global

Année	Total	Femmes	Hommes
2012-2013	1365	482	883
2013-2014	1411	460	951
2014-2015	1462	474	988
2015-2016	1461	549	912

Commentaires:

Sur une courte période statistique, on peut noter que constance dans les effectifs globaux et une fluctuation de la répartition hommes/femmes avec une augmentation de la présence féminine récente après une décrue. La moyenne est de 34%, proche des chiffres nationaux.

Concernant la répartition par séances, les données recueillies sont trop insuffisantes pour proposer une étude même parcellaire. Même remarque concernant la répartition au sein des activités proposées.

Résultats obtenus (compétitions/ grades/brevets enseignement....)

activités proposées-année	Femmes/filles	Hommes/garçons	Total
2012-2013	5	7	12
2013-2014	6	12	19
2014-2015	12	17	29

Commentaires:

Cette rubrique a une fonction indicative. Les résultats appartiennent à des catégories très différentes et les statistiques, si elles marquent une progression indiscutable des performances obtenues par les associations de l'arrondissement, traduisent aussi une conservation très parcellaire des données statistiques. Une petite moitié des associations est en situation de renseigner les résultats obtenus sur une période récente. On peut seulement tirer comme informations que les féminines représentent, tous résultats confondus, environ 40 %.

CONCLUSIONS

On peut d'abord constater le nombre réduit de retours. Les raisons dominantes sont liées au fait que, visiblement, bon nombre d'associations disposent de peu de statistiques et que la question de la féminisation, si elle est présente, n'intervient pas en première instance dans les préoccupations des associations.

On peut aussi estimer que la sollicitation institutionnelle n'a pas été suffisante et que le poids de l'OMS Paris 20 n'est pas suffisant pour entraîner une participation massive des associations.

Peut-être faut-il aussi considérer que le but de cette étude n'a pas été suffisamment explicite et que la forme proposée (enquête papier) n'était pas forcément la meilleure. Sans doute un questionnaire en ligne plus ramassé aurait-il permis de recueillir davantage de données.

Concernant les résultats obtenus, on peut noter comme points essentiels :

- une assez forte similitude avec les données nationales avec une représentation légèrement plus forte des féminines dans le 20ème et si l'échantillon des sports représentés n'est pas identique (forte présence des arts martiaux, présence des seniors, absence de l'équitation).
- Une survalorisation de l'estimation de la situation des associations dans leur politique, alors qu'il n'y a pas de différence significative au niveau régional ou national. Cette analyse interne correspond aux efforts entrepris et à la conscience d'une pratique volontariste. Il faut prendre en compte les résistances au sein des familles face à certains sports et à la *genrification* des préjugés face aux différents sports.
- La montée progressive des féminines dans l'encadrement, à la fois au niveau des instances dirigeantes et de l'encadrement. De ce point de vue, on ne peut juger que sur le long terme : passage imposé par les Comités Directeurs, politique de formation... Des freins réels entravent ce mouvement, qu'ils soient attribués à une répartition genrée des rôles familiaux ou à une croyance dans l'autocensure des femmes face aux postes de représentation ou d'exercice de pouvoir
- Une répartition sous-jacente genrée des types de sport pratiqués, avec une surreprésentation féminine chez les seniors. Une nette progression de la féminisation des arts martiaux liée à la mixité et à une modification des comportements sans que cela nuise aux résultats.
- Nécessité d'un travail en direction des familles pour valoriser le sport féminin et répondre aux inquiétudes exprimées ou non
- Les associations indiquent souvent la nécessité d'une politique volontariste pour renforcer la présence des féminines. Cette politique se décline sous différentes formes : politique interne au club, soutien institutionnel diversifié (labellisation, organisation de manifestations...)